



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : ORGANISATION D'UNE JOURNEE DE SENSIBILISATION AU MASSAGE CARDIAQUE ET A L'UTILISATION DE DEFIBRILLATEUR DANS LE CADRE DE LA JOURNEE DE LA SANTE ORGANISEE LE SAMEDI 24 JUIN 2023

**DÉCISION N° DM-23-158
EN DATE DU 09 MAI 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté N°A-22-181 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Madame Josy TOP en tant qu'adjointe au maire chargée des Solidarités et de la Santé ;

CONSIDÉRANT que la proposition de l'association de cardiologie d'Île-de-France, représentée par Monsieur Patrick ASSYAG, Président, dont le siège social est situé au 167 avenue Ledru-Rollin 75011 Paris, à assurer pour le compte de la Ville, l'organisation d'une journée de sensibilisation au massage cardiaque et à l'utilisation de défibrillateur dans le cadre de la journée de la santé le samedi 24 juin 2023, pour une dépense totale de 1200€ net de taxes (mille deux-cents euros) ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec l'association de cardiologie d'Île-de-France dont le siège social est situé au 167 avenue Ledru-Rollin 75011 Paris, qui s'engage à assurer pour le compte de la ville de Vincennes l'organisation d'une journée de sensibilisation au massage cardiaque et à l'utilisation de défibrillateur le samedi 24 juin 2023, sur l'esplanade de l'Hôtel-de-Ville, pour une dépense totale de 1200€ net de taxes (mille deux-cents euros).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la démocratie
participative et de la santé
chargé

Signé
e des solidarités et de la santé
Josy TOP

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230509-lmc1H10730H1-AR
Date de réception en Préfecture : 09/05/2023
Date de Publication : 09/05/2023